# L'IMAGE « cherche et trouve »

## Sensibilisation à la proximité et à la distance dans les U.C.

### Document d'accompagnement de l'outil image « cherche et trouve » de prévention de l'exploitation sexuelle

La brochure suivante s'appuie fortement sur la lettre d'accompagnement déjà existante des scouts suisses. Les passages correspondants sont marqués. L'original est disponible sous ce lien : http://psa-risikotool-fr.scouts.ch

Un grand merci aux Scouts de Suisse pour le matériel mis à disposition et la bonne collaboration.

**Editeur :** U.C. Suisses, **image utilisée :** « cherche et trouve », Scouts de Suisse

**Auteur :** Sonja Hirt, responsable de projet Bien-être de l'enfant U.C. Suisses, **Edition :** 01.2025

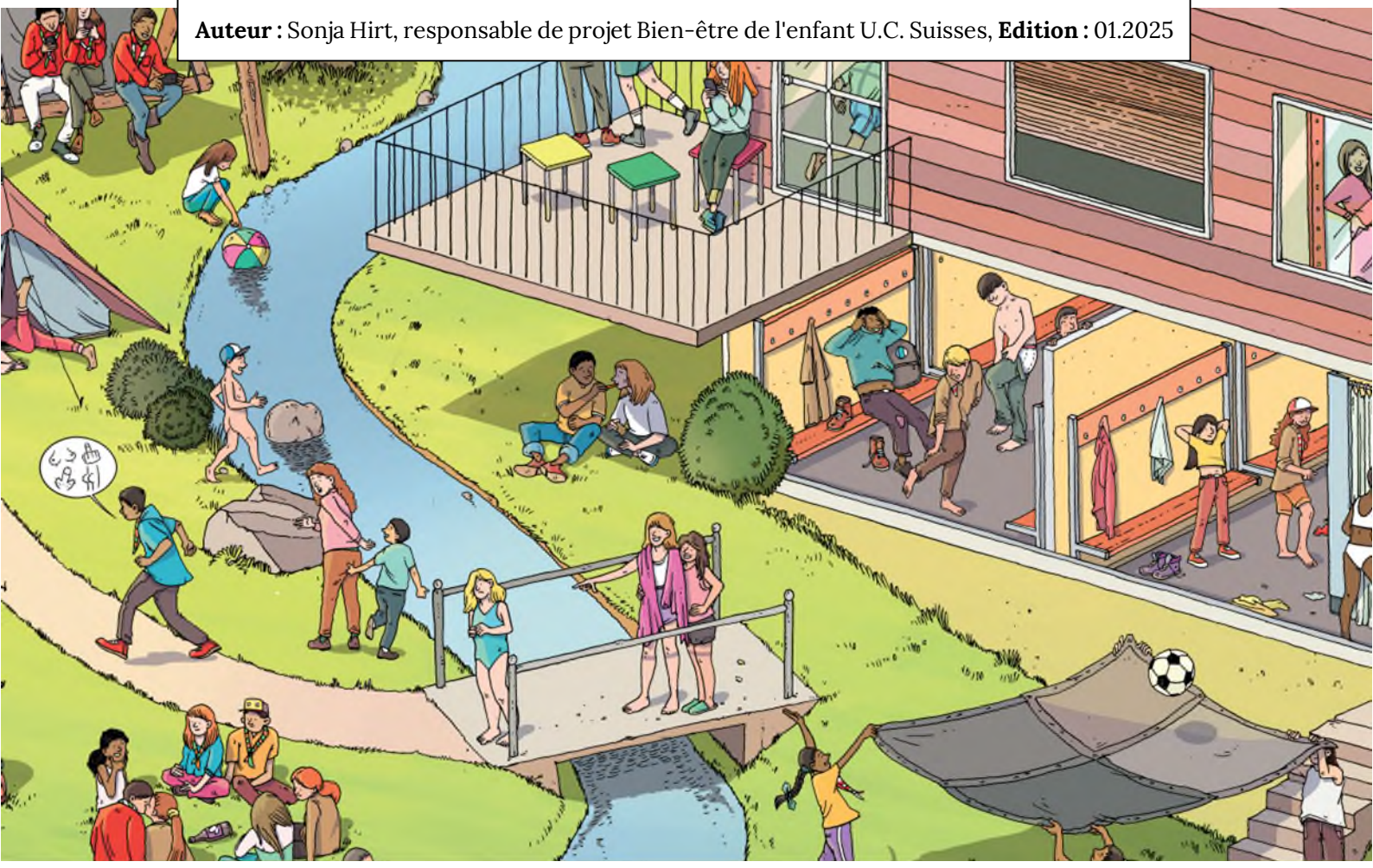

VIVRE LA DIVERSITÉ EN COMMUN.

UC SUISSES

# TABLE DES MATIÈRES


1 CONTENU DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT ..... 2

2 À QUOI SERT l'image « cherche et trouve » ? ..... 2

3 Que faire en cas de soupçon ? ..... 3

4 CONNAISSANCES DE BASE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE ..... 4

4.1 Définitions ..... 4

4.2 Comment fonctionne la prévention de l'exploitation sexuelle ? ..... 5

4.3 La culture au sein de l'équipe de moniteurs ..... 6

4.4 7 points Prévention ..... 7

4.5 Jeux de prévention ..... 7

5 IDÉES D'APPLICATION ..... 8

5.1 Pour les grenouilles ..... 8

5.2 Pour les participants à partir de 7 - 14 ans ..... 8

5.3 Pour les responsables de moins de 18 ans ..... 9

5.4 Pour les équipes de direction et le personnel d'encadrement ..... 9

5.5 En un seul cours ou bloc de cours (à partir du cours de base) ..... 9

6 DES SITUATIONS SOUS LA LOUPE ..... 11

7 AUTRES ..... 17

7.1 Résumé sur les stratégies DES AUTEURS*TRICES, une prévention efficace et le code de conduite ..... 17

7.2 Qu'est-ce que le code de conduite ? ..... 17

7.3 Pornographie ..... 18

8 Bibliographie ..... 19

# 1 CONTENU DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

- Que faire ?
- Connaissances de base sur la prévention de l'exploitation sexuelle (PAS)
- Idées d'utilisation de l'image « cherche et trouve »
- Liens complémentaires sur la prévention dans les U.C.

# 2 À QUOI SERT L'IMAGE « CHERCHE ET TROUVE » ?

L'image « cherche et trouve » a été développée par les scouts suisses et peut être téléchargée ici. Nous pouvons l'utiliser dans les U.C., mais pas le modifier[1] . Il s'agit d'un complément au code de conduite et à l'application, qui peuvent être trouvés sur https://www.cevi.ch/praevention/ (à partir de janvier 2026).

L'image « cherche et trouve » peut être utilisée par tous les responsables lors de formations ou dans le cadre d'un programme et sert à sensibiliser à tous les niveaux :

- Violation potentielle des limites
- Les risques dans les situations quotidiennes des U.C. Suisses
- Thématisation de la prévention de l'exploitation sexuelle

Le dossier ne peut être reproduit que dans son intégralité et sans modification, à des fins internes.

Propositions d'amélioration, erreurs ou simplement un feedback à kindeswohl@cevi.ch. Je me réjouis de votre collaboration !

[1] Pour des raisons de droits d'auteur

## 3 QUE FAIRE EN CAS DE SOUPÇON ?

**Que faire en cas d'indices d'une possible agression ?**

1. **Écouter et rester calme :** sois présent pour la personne concernée sans l'interrompre. Offre un cadre protégé pour l'entretien. Ne pose pas de questions (suggestives) !
2. **Prendre ses responsabilités :** Clarifier : « Ce n'est pas ta faute ! » et « C'est bien que tu m'en parles ! »
3. **Prendre des notes :** Tout écrire exactement comme cela a été dit, sans opinion personnelle.
4. **Demander de l'aide :** contacter ton secrétariat régional, des animateurs de jeunesse ou un service spécialisé (possibilité d'anonymat).

   Ne fais pas de promesses que tu ne pourras pas tenir, mais fais savoir à la personne concernée : « Je vais **demander de l'aide** à un service spécialisé/au secrétariat et je t'**associerai aux démarches ultérieures** ».

**Ce qu'il ne faut pas faire**

- **Pas de confrontation** avec la personne incriminée. **Pas de médiation** entre la personne concernée et le suspect.
- **N'en parle pas** aux autres co-animateurs. Même si c'est difficile.
- **Ne pas juger** de la véracité de l'histoire.
- **Ne pas prendre de décisions hâtives**, cela peut causer de gros dégâts d'agir sans plan !
- **Pas de drame ni de banalisation.**

(Limita, 2024, p.52-53)

**Important :** Respecte IMPÉRATIVEMENT ces points afin d'aider réellement la personne concernée ! Les mauvais gestes peuvent causer de gros dégâts.

Si tu soupçonnes ou reconnais une exploitation sexuelle sans qu'un enfant ne se soit manifesté : (Cevi Suisse 2004, p. 20)

1. Observe et prends tes sentiments au sérieux ! **Observe et note, en le datant**, ce que tu vois ou as vu.
2. **Pour l'instant, n'en parle pas à l'enfant ni à l'auteur(e) éventuel(le) des faits**.
3. N'en parle **pas non plus dans le cercle de tes co-responsables**. Les discussions sur l'exploitation sexuelle présumée peuvent entraîner des réactions qui ne sont plus contrôlables.
4. **Demande de l'aide** à ton secrétariat régional ou directement à l'un de ces points de contact.

# 4 CONNAISSANCES DE BASE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE

Tu trouveras un résumé détaillé ici. Tu y apprendras comment fonctionne l'exploitation sexuelle stratégique et quel rôle joue le code de conduite dans ce contexte.

En voici les principaux points :

## 4.1 DÉFINITIONS

Le quotidien des U.C. comprend de nombreuses activités et situations impliquant une grande proximité émotionnelle ou physique, qui sont généralement inoffensives ou font partie intégrante des interactions. Cependant, les limites peuvent aussi être violées involontairement ou même exploitées pour planifier une agression sexuelle.

Il s'agit de **situations répétitives** qui se prêtent à **créer une dépendance**, à **établir une grande proximité** et à se **soustraire au contrôle collégial**. (Limita 2024, p.62)

### *4.1.1* VIOLATION DES LIMITES

Nous avons tous une perception différente de la proximité et de la distance. Il peut donc arriver involontairement, par imprudence ou par différence de sensibilité, que quelqu'un ne se sente plus à l'aise. Mais il peut aussi s'agir d'une stratégie de la part d'une personne qui commet des actes en « testant » si les violations de limites sont reconnues dans l'équipe et comment la « victime » réagit.

### *4.1.2* VIOLENCE SEXUELLE

Les agressions sexuelles ou la violence se produisent lorsqu'une personne cherche à obtenir quelque chose de sexuel sans que l'autre personne en soit informée ou y consente. (Office fédéral de la statistique 2024)

### *4.1.3* EXPLOITATION SEXUELLE

L'exploitation sexuelle est une sous-catégorie de la violence sexuelle. Il s'agit d'une exploitation sexuelle lorsque :

- Il existe un **rapport de force** ou de dépendance : p. ex. Moniteur/Monitrice - enfant
- Intention **sexuelle** derrière
- Les victimes sont incitées à garder **le secret sur** les incidents (Limita 2024, p.7)

## 4.2 COMMENT FONCTIONNE LA PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE ?

En identifiant les situations à risque dans le quotidien des U.C. et en formulant des normes contraignantes, nous pouvons reconnaître à temps les violations de limites et éviter le pire. C'est pourquoi le code de conduite est actuellement en cours de développement (2025). Il ne protège pas seulement les enfants, mais aide également les responsables à se comporter de manière professionnelle et à ne pas être accusés à tort.

Une bonne prévention doit faire partie du quotidien. Cela signifie que l'on attire l'attention sur les risques et que l'on en parle. Ainsi, il y a moins d'erreurs et les manipulations intentionnelles sont plus facilement évitées.

**Important** : La manipulation n'est pas visible, on peut seulement la rendre plus difficile !

### COMMENT GÈRES-TU UNE SITUATION ?

Lorsque tu planifies un programme, tu assumes une responsabilité. Même si, à l'avenir, le code de conduite te donnera plus de sécurité, tu dois toujours te poser des questions :

- Qu'est-ce qui fait partie de ton rôle ? Quelle est ta mission ?
- Comment rends-tu tes actions claires et compréhensibles pour les participants et les autres responsables ?
- Quels sont les besoins des enfants et des jeunes et existe-t-il des alternatives ? (Limita 2024, p.35)
  Est-il possible de dire « non » (même de manière non verbale, p. ex. en croisant les bras) ? (Mouvement scout de Suisse, Berne 2023, p. 6)

## 4.3 LA CULTURE AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE MONITEURS

Une prévention efficace doit être intégrée dans la vie quotidienne, et pour cela une culture ouverte du feedback est très importante. Celle-ci n'existe pas simplement, mais peut et doit être entretenue. Prenez toujours le temps, au sein de l'équipe de direction, de réfléchir et de poser des questions critiques :

- Tous les participants participent-ils volontairement et avec plaisir ? Y a-t-il une résistance ou un refus ? Comment réagit-on ?
- Existe-t-il des possibilités de sortie ou des alternatives ? Comment et quand sont-elles communiquées et rendues possibles ?
- Comment les enfants et les jeunes peuvent-ils exprimer qu'ils ne veulent pas participer ? Comment les animateurs et le groupe réagissent-ils ?
- Comment le feedback des participants est-il régulièrement recueilli, y compris de manière anonyme ?
- En tant que responsables, sommes-nous conscients de nos rôles, de notre pouvoir et de notre rôle de modèle ? Parlons-nous ouvertement de notre rôle de modèle et nous donnons-nous mutuellement un feedback ?
- Y a-t-il des traditions ou des comportements qui ne sont plus d'actualité ? Pourquoi sont-elles maintenues ?
- Comment communiquons-nous entre nous ? Y a-t-il des inégalités de pouvoir ou des rapports irrespectueux ? (Mouvement scout de Suisse, Berne 2023, p.7)

**Important** : Réfléchir aux structures, les examiner et les remettre en question

## 4.4 7 POINTS PRÉVENTION

Il existe des messages de protection que tu peux transmettre aux enfants. Si tu souhaites approfondir ces messages, tu peux les trouver sur ce lien.

**Important** : La responsabilité de la protection reste TOUJOURS du ressort des responsables !

- **Ton corps t'appartient :** Tu es le seul à décider qui peut te toucher et comment. Personne n'a le droit de franchir tes limites.
- **Les sentiments sont importants :** Fais confiance à tes sentiments, qu'ils soient agréables ou désagréables, et parle-en.
- **Les contacts désagréables :** Il y a des contacts qui sont beaux et qui te font du bien, mais il y a aussi des contacts qui sont désagréables, déroutants ou douloureux. Tu as le droit de refuser de tels contacts. Personne n'a le droit de te toucher à certains endroits du corps contre ta volonté ou de te persuader de faire quelque chose que tu ne veux pas.
- **Dire non :** Tu as toujours le droit de dire « non » et de te défendre si quelque chose ne te plaît pas.
- **Les bons et les mauvais secrets :** Garde les bons secrets, mais les mauvais secrets qui te mettent mal à l'aise doivent être racontés, ce n'est pas de la délation !
- **Droit à l'aide :** Si quelque chose de grave t'arrive, parle à une personne en qui tu as confiance jusqu'à ce qu'on t'aide.
- **Pas de culpabilité :** Si quelqu'un dépasse tes limites, ce n'est jamais ta faute - la responsabilité incombe toujours à l'auteur(e).
  (Limita - Service de prévention de l'exploitation sexuelle 2008, p.18-22)

## 4.5 JEUX DE PRÉVENTION

Il y a des exercices sur les 7 points de prévention.

Saltotabulo (DE)

Pour des enfants forts

*(Mouvement Scout de Suisse, Berne 2023, p.7)*

# 5 IDÉES D'APPLICATION

Selon l'âge, il existe différentes propositions pour utiliser l'image « cherche et trouve » de manière optimale.
Elles ont été reprises de la lettre d'accompagnement du scoutisme (Mouvement Scout de Suisse, Berne 2023, 10-11) .

## 5.1 POUR LES GRENOUILLES

- Regardez l'image « cherche et trouve » avec un petit groupe d'enfants. Demandez aux enfants de décrire avec leurs propres mots ce qu'ils reconnaissent. Dirigez la discussion en posant les questions suivantes : « Que vois-tu ? » et « Qu'est-ce que tu aimerais dire à ce sujet ? »
- Pour les grenouilles, limite-toi à une exploration orale de l'image.
- Enseignez aux enfants les "7 points de prévention".

## 5.2 POUR LES PARTICIPANTS À PARTIR DE 7 - 14 ANS

- Discutez de l'image « cherche et trouve » avec les enfants et les jeunes en petits groupes. Il peut être judicieux de laisser les groupes choisir eux-mêmes, afin que les participants puissent s'exprimer dans un environnement familier.
- Les participants décrivent les situations avec leurs propres mots. Utilise les questions directrices de la page 6 et : « Que vois-tu ? », « Qu'en penses-tu ? » et « Que penses-tu de cela ? ».
- Explique aux enfants les « 7 points de prévention » (voir p. 7).
- Demandez aux enfants (7-10 ans) de classer les scènes en « OK » et « pas OK », par exemple à l'aide de points rouges et verts ou d'un feu de signalisation. Ils s'entraînent à réagir aux situations « pas OK ». Discutez de la manière dont ils peuvent et doivent réagir dans de telles situations.
- Lisez des scènes de la liste de scènes p. 16. Les participants cherchent ces scènes le plus rapidement possible sur l'image.
- Réfléchissez ensemble à ce que les personnages de l'image « cherche et trouve » peuvent bien penser ou ressentir.
- Créez des bulles de parole et de pensée (par ex. avec des post-its) et inscrivez-les : Que pensent ou disent les personnages ? Jouez des dialogues possibles et donnez des noms aux personnages.
- Joue à des jeux comme « Je vois quelque chose que tu ne vois pas » ou « Comptez tous les ... » avec l'image.

- Imprime l'image « cherche et trouve » en noir et blanc et fais colorier certaines scènes.
- Pour cet âge, il est également possible d'approfondir les droits de l'enfant en général (y compris les droits de protection) avec l'application Kidimo. Il existe un document d'accompagnement pour les enseignants que vous pouvez également utiliser (surtout p. 11-14 du document d'accompagnement).

## 5.3 POUR LES RESPONSABLES DE MOINS DE 18 ANS

- Discutez si les animateurs ont vécu ou observé des scènes similaires. Partagez ouvertement vos expériences personnelles de dépassement des limites et la manière dont elles ont été gérées.
- Utilise l'image comme base pour parler du dépassement des limites et d'une culture de groupe respectueuse.

## 5.4 POUR LES ÉQUIPES DE DIRECTION ET LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

- Discute de l'image « cherche et trouve » au sein de l'équipe de direction à l'aide des questions de la page 6 et note les mesures à prendre pour éviter les situations à risque.
- Clarifie les accords qui doivent s'appliquer à certaines scènes et discute des procédures concrètes.
- Réfléchissez à la manière dont vous pouvez réagir en tant qu'équipe à différentes situations et distribuez des responsabilités claires. Un mot-clé peut aider à aborder les incertitudes, qui peuvent être discutées plus tard au sein de l'équipe.
- Coordonnez-vous entre vous pour vous soutenir mutuellement, par exemple pour planifier et réaliser des activités avec l'image « cherche et trouve ».
- Réfléchit s'il pourrait y avoir des possibilités de sortie, des alternatives ou des options de choix pour certaines situations.

## 5.5 EN UN SEUL COURS OU BLOC DE COURS (À PARTIR DU COURS DE BASE)

- Montrez l'image « cherche et trouve » et la liste des scènes (p. 16) et demandez aux participants de chercher les scènes.
- Distribue des post-its sur lesquels les scènes peuvent être décrites de manière neutre (« Que vois-tu ? »).

- Faites distribuer des points de colle verts et rouges pour marquer ce qui est « OK » et « pas OK » dans le scoutisme. Discutez des raisons pour lesquelles il y a des évaluations différentes pour certaines scènes.
- Accrochez les différentes scènes de l'image « cherche et trouve » et discutez-en en petits groupes à l'aide des questions de la p. 6. Les résultats peuvent être discutés plus tard en plénière.
- Thématisez l'image « cherche et trouve » dans le bloc PAS et discutez des mesures de réduction des risques.
- Développe des idées sur les possibilités de sortie ou de choix et les programmes alternatifs pour les scènes problématiques.
- Réfléchissez ensemble à la manière dont les « 7 points de prévention » (p. 7) peuvent être intégrés dans le quotidien des U.C.

# 6 DES SITUATIONS SOUS LA LOUPE

Tu trouveras ici quelques situations décrites et accompagnées de certaines propositions d'action[2] ).
Celles-ci ont été directement reprises de la lettre d'accompagnement du scoutisme (Mouvement Scout de Suisse, Berne 2023, 12-17) .

## 3.3. Situations sous la loupe

Dans ce chapitre, tu trouveras une description plus détaillée de certaines situations et des suggestions sur la manière d'agir et de réagir.

| | |
|---|---|
| Que voit-on ? | Sous la tente sarrasine on voit quelqu'un se faire masser. La personne massée est allongée sur le ventre et ne porte pas de t-shirt. |
| Points sensibles | Les sessions de bien-être sont très appréciées chez les scouts et ont lieu durant presque tous les camps. Une partie de la session bien-être est généralement consacrée aux massages. La question est de savoir comment ceux-ci doivent avoir lieu. Avec ou sans t-shirt ? Qui masse qui ? Quelles sont les offres alternatives dans les moments de bien-être ? |
| Informations générales | Tous les êtres humains ont des limites différentes / propres à chacun·e quant à la manière dont les autres peuvent s'approcher d'eux·elles pour qu'ils·elles soient encore à l'aise. C'est pourquoi la session de massage peut dépasser certaines limites et mettre les participant·e·s mal à l'aise. |
| Que faire et quand ?<br>Possibilités de sortie<br>Possibilités de choix<br>Programme alternatif<br>Engagement volontaire<br>Dépendance<br>Transparence | **Avant la situation**<br>• Veiller à ne pas créer de pression de groupe en planifiant une session bien-être avec différentes options à choisir librement (pas seulement une session de massages, mais aussi boire du thé, écouter des histoires calmes ou de la musique, lire des BD, faire un masque pour le visage,...).<br>• Définir des règles sur « qui masse qui » :<br>Responsable – participant·e / Participant·e – responsable / Participant·e – participant·e / Responsable – responsable.<br>**Pendant la situation**<br>• Être attentif·ve au langage corporel des participant·e·s.<br>• Les massages ne sont appropriés que si les deux le souhaitent.<br>• Ne pas masser derrière des portes fermées ou dans des tentes fermées. La session de massage est une activité de groupe. Ces options librement choisies se déroulent toujours en groupe dans des locaux accessibles au public.<br>• Définir précisément les massages : dos, pied, main, ...<br>• Les massages se font uniquement habillés.<br>• Massage avec balle (hérisson).<br>**Après la situation**<br>• Lors du bilan du camp, vérifier si les points mentionnés ci-dessus ont été respectés. En fonction de cela, tirer des conséquences pour la prochaine session. |
| Qui est responsable ? | Comme les sessions de bien-être ont généralement lieu durant les camps, les responsables du camp et la personne responsable de la session de bien-être sont chargées de veiller à ce que les règles mentionnées ci-dessus soient connues et appliquées par tou·te·s. Les coachs sont chargé·e·s d'aborder ce point avec les responsables du camp lorsqu'ils·elles relisent les points de cours. |

[2] Dès que le code de conduite sera développé et diffusé au sein des U.C., les standards de comportement seront adaptés aux U.C. dans cette lettre d'accompagnement. Mais il n'y aura pas beaucoup de changements et il sera possible de bien travailler avec ces propositions !

# Contrôle des tiques

| | |
|---|---|
| Que voit-on ? | Une grande pancarte avec une tique barrée est accrochée à la tente sanitaire. |
| Points sensibles | Les piqûres de tiques sont récurrentes et se produisent à tous les endroits possibles et imaginables. Les tiques n'épargnent pas non plus les parties génitales. Faut-il prévoir des contrôles réguliers des tiques dans un camp scout ? Comment, où et par qui sont-ils effectués ?<br>Que faire si quelqu'un doit se faire retirer une tique ? Qui doit le faire, qui ne doit pas le faire ? Où cela sera-t-il fait ? Les parents sont-ils informés ? |
| Informations générales | Une piqûre de tique est considérée comme un accident et les coûts sont donc pris en charge par l'assurance-accidents. La personne piquée par une tique et toi pouvez bénéficier d'un traitement médical sans être contraint·e de le payer. |
| Que faire et quand ?<br>Possibilités de sortie<br>Possibilités de choix<br>Programme alternatif<br>Engagement volontaire<br>Dépendance<br>Transparence | **Avant la situation**<br>Lors d'une soirée des parents ou dans une lettre avant le camp, informer les parents de la manière dont le sujet sera géré. Différentes possibilités sont envisageables :<br>• La maîtrise enlève les tiques avec toutes les précautions nécessaires.<br>• La maîtrise enlève les tiques sauf dans les zones intimes.<br>• La maîtrise fait toujours appel à un·e spécialiste.<br>Les responsables légaux·ales ont ainsi la possibilité de se manifester en cas de doute. Il est important de faire preuve de franchise, la maîtrise n'a rien à cacher.<br>**Pendant la situation**<br>Discuter au sein de la maîtrise et avec la personne concernée de la marche à suivre. La personne piquée doit pouvoir décider par qui la tique est retirée. Si possible, la tique sera retirée par une personne du même genre et par une deuxième personne qui observe.<br>**Après la situation**<br>A la fin du camp ou après une activité, les responsables légaux·ales sont informé·e·s de la piqûre de tique. |
| Qui est responsable ? | Lors d'un camp, les responsables de camp sont responsables du respect des points mentionnés ci-dessus. Lors d'une activité, c'est la maîtrise d'unité qui s'en charge . |

| | |
|---|---|
| Que voit-on ? | • Une personne en fauteuil roulant est poussée hors des toilettes par une deuxième personne.<br>• A la lisière de la forêt, un·e responsable aide un·e enfant à aller aux toilettes dans la forêt. |
| Points sensibles | Tout le monde doit faire ses besoins ... mais tout le monde n'y arrive pas tout·e seul·e. Par exemple, chez les SMT, il arrive que des enfants, des adolescent·e·s ou des (jeunes) adultes aient besoin d'aide pour aller aux toilettes. Du simple fait de retenir la porte au nettoyage des fesses, tout peut arriver. Les castors ou les louveteaux ont aussi besoin d'aide de temps en temps ou font dans leur pantalon et peuvent ensuite avoir besoin d'aide pour se changer. Bien sûr, il peut aussi arriver qu'une personne soit blessée et ne puisse donc pas aller seule aux toilettes. |
| Informations générales | Aller aux toilettes est un moment d'intimité ; il est donc important de réagir avec tact si quelqu'un a besoin d'aide. |
| Que faire et quand ?<br>Possibilités de sortie<br>Possibilités de choix<br>Programme alternatif<br>Engagement volontaire<br>Dépendance<br>Transparence | **Avant la situation (planification)**<br>Au niveau des branches Castors et Louveteaux, ainsi qu'au niveau des SMT, il est judicieux de discuter au préalable du thème des toilettes au sein de la maîtrise, avec les parents et, selon le cas, avec les personnes concernées.<br>**Pendant la situation**<br>• La personne concernée détermine qui l'aide.<br>• Il est judicieux que ce ne soit pas toujours les mêmes responsables qui aident.<br>• Des enfants peuvent aussi aider d'autres enfants.<br>• La personne qui doit aller aux toilettes dit à la personne qui l'aide ce qu'elle doit faire.<br>• La personne qui aide reste, si possible, devant les toilettes et non pas dans les toilettes.<br>**Après la situation**<br>Lors d'une évaluation, discuter de la manière dont cela a fonctionné et demander également des précisions aux personnes qui ont eu besoin d'aide. |
| Qui est responsable ? | Les responsables de groupe, selon la situation, les responsables de l'unité ou, durant un camp, les responsables de camp, sont responsables du respect des points ci-dessus pour les situations concernant les WC. |

# Réconfort dans la chambre

| | |
|---|---|
| Que voit-on ? | Dans la grande chambre, un·e enfant met ses mains devant son visage.<br>Un responsable a posé ses mains sur ses épaules. |
| Points sensibles | Lors d'un camp scout ou d'une activité, il arrive souvent que des enfants soient tristes et qu'ils·elles aient besoin d'être consolé·e·s. Par exemple, ils·elles souffrent du manque de leur famille, se font mal ou pleurent pour une autre raison. Bien sûr, on peut et on doit consoler les enfants tristes, mais comment et qui console ? Qu'est-ce qui est nécessaire et possible, et à quoi faut-il faire attention ? |
| Informations générales | Les situations dans lesquelles une personne est réconfortée peuvent rapidement être mal interprétées, car le réconfort est presque toujours lié à un contact physique. |
| Que faire et quand ?<br>Possibilités de sortie<br>Possibilités de choix<br>Programme alternatif<br>Engagement volontaire<br>Dépendance<br>Transparence | **Avant la situation**<br>Discuter de l'attitude à adopter au sein de la maîtrise.<br>**Pendant la situation**<br>• Veiller à ce que les deux personnes ne soient pas que les deux, mais qu'il y en ait d'autres à proximité.<br>• Le contact physique doit venir de l'enfant.<br>• L'enfant doit pouvoir choisir la personne qui le réconfortera.<br>**Après la situation**<br>Après le camp / après un certain temps, discuter afin de savoir si l'attitude au sujet du réconfort a fait ses preuves. |
| Qui est responsable ? | Les responsables de camp (ou de groupe) sont chargé·e·s de discuter avant le camp avec la maîtrise de l'attitude à adopter et de sa mise en œuvre. |

# Langage sexualisé

| | |
|---|---|
| Que voit-on ? | Une personne s'exprime dans un langage sexualisé (bulle). |
| Points sensibles | Les participant·e·s apprennent des responsables. C'est pourquoi, le language utilisé entre responsables est déterminant. |
| Informations générales | L'utilisation d'expressions pour les parties génitales génère de l'incertitude pour les enfants et les adolescent·e·s. |
| Que faire et quand ?<br>Possibilités de sortie<br>Possibilités de choix<br>Programme alternatif<br>Engagement volontaire<br>Dépendance<br>Transparence | **Avant la situation (planification)**<br>Au sein de la maîtrise, se mettre d'accord sur un vocabulaire sans jugement de valeur. Se mettre d'accord sur la manière de nommer les parties du corps (p. ex. « fesses » au lieu de « cul »), afin qu'il soit plus facile pour les participant·e·s de parler de certaines situations.<br>**Pendant la situation**<br>• Encourager vos participant·e·s à adopter vos mots.<br>• Être attentif·ve à son propre language. Les responsables sont des modèles importants.<br>**Après la situation**<br>Plus tard, après un temps défini, ou après un camp par exemple, faire le point avec la maîtrise et évaluer si les accords ont été respectés et si les mots choisis ont eu du sens. |
| Qui est responsable ? | Les responsables de l'unité ou, selon la situation, les responsables de branche ou, dans le cas d'un camp, les responsables de camp, sont responsables de la discussion préalable sur le thème du « langage sexualisé ».<br>Plus généralement, la maîtrise et donc chaque responsable est garant·e des responsables de demain et de leur langage. |

## 3.4. A découvrir sur l'image

Tu trouveras ici une liste de toutes les scènes qui apparaissent dans l'image « cherche et trouve » :

- Un·e scout·e regarde à l'intérieur des toilettes avec l'aide d'un·e autre scout·e.
- Deux responsables s'embrassent derrière les tentes.
- Un·e responsable aide un·e enfant à faire pipi à la lisière de la forêt.
- Un·e enfant pousse un·e autre enfant assis dans une chaise roulante hors des toilettes.
- Une personne explique à une autre comment fonctionne une boussole.
- Un·e responsable lance un·e enfant en l'air.
- Un·e enfant pince les fesses d'un·e responsable.
- Dans un cercle assis, on joue au « jeu de la bouteille » (faire tourner une bouteille).
- Un·e responsable pose ses mains sur les épaules d'un·e enfant.
- Quatre responsables sont assis·es en cercle devant la sarrasine.
- Dans la sarrasine, une personne est massée par une autre.
- Devant la tente sanitaire, un·e responsable réconforte un·e enfant.
- Dans la tente sanitaire, un·e enfant est soigné·e par un·e responsable.
- Le panneau « Contrôle des tiques » est accroché de manière bien visible à la tente sanitaire.
- Un·e enfant regarde les gens devant la tente sanitaire.
- Un·e responsable donne une poignée de main à une personne en fauteuil roulant.
- Près du feu de camp, une personne s'assied sur les genoux d'une autre.
- Près du feu de camp, une personne passe le bras d'une autre autour de ses épaules.
- Une personne est assise seule près du feu de camp.
- Une personne court en direction des toilettes.
- Deux paires de jambes dépassent d'une tente.
- Un·e enfant joue avec un ballon au bord d'un ruisseau et est filmé ou photographié.
- Deux personnes regardent leur téléphone portable dans la balancelle (pornographie).
- Sur la terrasse, deux personnes prennent un selfie.
- Une personne est assise sur la terrasse et regarde son téléphone portable.
- Sous la terrasse, quelqu'un met quelque chose dans la bouche d'une autre personne.
- Par la porte de la terrasse, on voit un·e enfant s'enfuir.
- Sur le pont, quelqu'un montre du doigt une tierce personne en maillot de bain.
- Sur l'aire de jeu, on joue avec un ballon et une bâche.
- Des enfants courent sur la pelouse.
- Des combats ont lieu sur la pelouse.
- Deux enfants regardent les combats.
- Une bataille d'eau a lieu dans et autour du ruisseau.
- Un·e enfant nu·e court vers le ruisseau.
- Un·e enfant assiste à la bataille d'eau.
- Une personne va se doucher nue, une autre en maillot de bain.
- Dans les vestiaires séparés par genre, des enfants se changent.
- Quelqu'un regarde par-dessus la paroi de séparation des deux vestiaires.
- Par la fenêtre de la maison, on voit des jeunes qui posent devant un miroir.
- Un·e enfant est réconforté·e par un·e responsable dans le dortoir.
- Un·e enfant en fauteuil roulant enlève son haut.
- Deux enfants jouent dans le dortoir.
- Dans le dortoir, un·e responsable embrasse un·e enfant pour lui souhaiter bonne nuit.
- Un·e enfant est assis·e seul·e sur un lit.
- Dans le petit dortoir, deux responsables s'embrassent.
- Une personne parle en langage sexualisé.

# 7 AUTRES

Si tu as des questions, n'hésite pas à les poser aux responsables PAS de ta région, au groupe spécialisé national Bien-être de l'enfant : Kindeswohl@cevi.ch ou à ton secrétariat régional. Tu trouveras également ici une sélection de points de contact actuels, que tu peux filtrer par canton et par fonction.

## 7.1 RÉSUMÉ SUR LES STRATÉGIES DES AUTEURS*TRICES, UNE PRÉVENTION EFFICACE ET LE CODE DE CONDUITE

Tu trouveras ici le résumé.

## 7.2 QU'EST-CE QUE LE CODE DE CONDUITE ?

Le code de conduite (2025 en cours d'élaboration) au sein du U.C. vise à définir des normes de comportement qui renforcent les responsables dans leurs rôles et rendent le quotidien **plus sûr**. Il donne des points de repère pour la gestion de la proximité et de la distance et encourage une attitude professionnelle de base dans les relations avec les enfants et les jeunes. Le code devrait être introduit de manière contraignante dans le U.C. et permet à tous les responsables de se pencher sur les comportements souhaités et sûrs au sein de U.C.

L'équipe peut ainsi mieux discuter des cas limites et les responsables sont protégés contre toute interprétation.

Exemple tiré du code : Un enfant qui souhaite être réconforté ne peut être pris dans les bras qu'avec son accord explicite. En cas d'incertitude, il convient de consulter un autre responsable afin de minimiser les risques.

➔ Si un responsable agit différemment, il est possible d'en parler sans l'accuser.

Ainsi, les cas de zone grise sont détectés plus tôt et tout le monde se sent plus en sécurité.

## 7.3 PORNOGRAPHIE

Le dictionnaire définit le terme de pornographie comme suit : « Représentation verbale et visuelle d'actes sexuels mettant unilatéralement l'accent sur la sphère génitale et excluant les aspects psychiques et partenariaux de la sexualité ». (Duden 2024).

### 7.3.1 ÂGE DE PROTECTION

En Suisse, l'âge de protection est fixé à 16 ans. A partir de cet âge, les personnes peuvent avoir des relations sexuelles (comme par exemple des baisers, des caresses, des rapports sexuels, ...) avec des personnes capables de discernement[3] , à condition que les deux soient d'accord. Si l'une ou les deux personnes ont moins de 16 ans, la différence d'âge ne doit pas dépasser 3 ans. (Pro Juventute 2024)

### 7.3.2 LOIS

Selon la loi suisse, il existe trois formes de pornographie qui sont généralement punies. Il s'agit de la pornographie impliquant des mineurs, des animaux ou des représentations de la violence.

« L'utilisation de pornographie illégale est un délit poursuivi d'office. La police enquête d'office dès lors qu'elle a connaissance d'une infraction à la loi ». (Office fédéral de la cybersécurité BACS 2022)

Tout type de pornographie (y compris les autocollants, etc.) ne doit pas être accessible aux moins de 16 ans. Au-delà de 16 ans, uniquement avec le consentement et uniquement de la pornographie légale.

(Art. 197 du Code pénal)

[3] Toute personne qui n'est pas incapable d'agir raisonnablement en raison de son jeune âge, d'un handicap mental, d'un trouble psychique, d'une ivresse ou d'un état similaire.

# 8 BIBLIOGRAPHIE

*Office fédéral de la cybersécurité* BACS. 18. 10 2022. https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/de/home/cyberbedrohungen/verbotene-pornographie.html (consulté le 04. 12 2024).

Office fédéral de la statistique. *bfs.admin.ch.* 2024. https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kriminalitaet-strafrecht/polizei/sexualisierte-gewalt.html (consulté le 04. 12 2024).

U.C. Suisses. *Directives pour faire face à une présomption ou à une certitude d'exploitation sexuelle au sein des U.C. Suisses.* 2004.

Duden. *www.duden.de.* 03 décembre 2024. https://www.duden.de/rechtschreibung/Pornografie (consulté le 03 décembre 2024).

Limita - Service de prévention de l'exploitation sexuelle. "Exploitation sexuelle des filles et des garçons. Comment puis-je protéger mon enfant ? Informations et suggestions pour les parents et les personnes de référence des enfants". 2008.

Limita (en allemand). *Prévention de l'exploitation sexuelle (Handout pour CEVI Suisse).* Zurich, le 12 octobre 2024.

Mouvement Scout de Suisse, Berne. "Outil de prévention pour la prévention de l'exploitation sexuelle dans le scoutisme". Berne : Schneider AG, Berne, 2023.

Pro Juventute. *www.147.ch.* 2024. https://www.147.ch/de/artikel/schutzalter-verstaendlich-erklaert/ (consulté le 04. 12 2024).